

Service de la dette publique—

76. Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, les services d'agents du fisc, les timbres d'effets à Londres, l'enregistrement, etc., \$386,400.

Diverses subventions et contributions—

- 77. Conseil général canadien des Scouts, \$15,000.
- 78. Conseil fédéral des Guides, \$9,000.
- 79. Société royale d'astronomie, \$2,000.
- 80. Académie royale canadienne des arts, \$2,025.
- 81. Fondation des Écrivains canadiens, \$4,000.
- 82. Subvention couvrant les frais de la Conférence de l'Union des journalistes de l'Empire, qui sera tenue à Ottawa en 1950, \$65,000.

Généralités—

- 83. Dépenses de la Commission du tarif, \$98,840.
- 84. Dépenses du bureau du contrôleur du Trésor, \$10,459,000.
- 85. Application de la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers, 1943, et de la loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938, \$39,631.

86. Application de la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, 1946, \$52,795.

87. Commission de contrôle du change étranger—Administration, \$252,700.

88. Service téléphonique à Ottawa, \$415,000.

89. Subordonnement à l'approbation du Conseil du Trésor, traitements, reclassement et augmentations et autres articles de la feuille de paye, \$20,000,000.

90. Dépenses imprévues, sujettes à l'approbation du Conseil du Trésor, dont un état détaillé doit être soumis au Parlement dans les quinze jours qui suivront l'ouverture de la prochaine session, \$86,000.

91. Contribution du Gouvernement, à titre d'employeur, à la Caisse de l'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires de l'État payés par le Bureau central de paye, \$950,000.

Démobilisation et reconversion—Commission des prix et du commerce en temps de guerre—

- 92. Administration, \$2,986,325.
- 93. Corporation de la stabilisation du prix des denrées, \$5,000,000.
- 94. Avances à la Commission canadienne du blé pour le paiement de la farine ou d'aliments contenant du blé pour la consommation des Canadiens, \$6,000,000.

Plan des employés—

95. Pour achat d'obligations d'épargne du Canada—Administration, \$89,710.

96. Pour assurer, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, le remplacement de bons perdus dans le courrier et le remboursement de comptes portés payés par erreur, \$2,500.

97. Dépenses du Comité ministériel des relations fédérales-provinciales, \$30,000.

98. Paiement des primes sur les valeurs sterling du Dominion du Canada, \$10,000.

99. Pour combler, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, les diverses pertes occasionnées par la vente et la distribution de timbres et de certificats d'épargne de guerre, d'obligations de la Victoire et d'obligations d'épargne du Canada, \$3,000.

100. Pour pourvoir, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, à diverses dépenses impré-

vues, et provision temporaire relativement aux avances recouvrables faites aux fins du capital de roulement et de tout nouvel emprunt de deniers remboursés, \$1,000,000.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

118. Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de \$7,600, au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au chapitre 182, S.R.C., \$114,905.

ASSURANCES

119. Administration, \$271,834.

120. Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies, \$21,285.

Pensions et indemnités de retraite—

669. Contribution de l'État au fonds de pension—Crédit supplémentaire.

Service de la dette publique—

670. Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, les services d'agents du fisc, à Londres, l'enregistrement—Crédit supplémentaire, \$10,800.

Subsides et compensation spéciale aux provinces—Subsides aux provinces—Compensation spéciale aux provinces—

671. Paiements devant désormais être versés en vertu d'un accord entre les gouvernements du Canada et de la province de Terre-Neuve en conformité de l'article 27 des Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada. Montant estimatif requis pour l'année financière 1949-1950, \$4,845,000.

Généralités—

672. Dépenses du bureau du contrôleur du Trésor—Crédit supplémentaire, \$103,000.

673. Paiements selon les montants pouvant être requis à l'égard des questions découlant des Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada, selon que le spécifie le paragraphe XXIII de la note du 11 décembre 1948 envoyée par le premier ministre du Canada au président de la délégation de Terre-Neuve, note intitulée "Mémoire relatif aux questions soulevées par la délégation de Terre-Neuve au cours des négociations ayant pour objet l'union de Terre-Neuve et du Canada", et déposée à la Chambre des Communes le 27 janvier 1949, \$5,500,000.

Pensions et indemnités de retraite—

780. Application des lois de pension et de retraite, \$7,645.

Service de la dette publique—

781. Service de la dette publique—Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, les services d'agents du fisc, les timbres d'effets à Londres, l'enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire, \$50,000.

Diverses subventions et contributions—

782. Contribution aux dépenses des fêtes du deuxième centenaire d'Halifax, \$30,000.

Généralités—

783. Liquidation des dépenses de la Commission nommée en vertu de la Partie I de la Loi des enquêtes instituées pour faire enquête sur les prix et autres sujets connexes, sur la recommandation du Comité spécial des prix, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 17 de la Loi du service civil, de verser des honoraires n'excédant pas \$3,600 aux fonctionnaires civils permanents qui ont travaillé spécialement pour la Commission, sous réserve de l'approbation de la Commission du service civil et du Conseil du Trésor, \$18,000.